

## J AI DES DOUTES

---

Par Profil supprimé Postée le 29/09/2011 23:22

Bonjour,

J'ai des doutes pour un proche qui par le passé aurait consommé de la cocaïne pour un usage soit disant festif et de façon occasionnel lors d'un évènement difficile.

Actuellement, je trouve son comportement changé, agressif et pas conforme à ce qui serait attendu.

Il dit avoir des problèmes d'argent mais aux vues de sa situation financière, je ne comprends pas pourquoi.

Je suis inquiète. Et bien évidemment, lui poser la question franchement l'énerverait et il mentirait.

Je pensais réaliser un test urinaire de recherches de toxiques.

Comment cela se passe-t-il? OU le réaliser? Tous les labos le font? Faut-il une prescription médicale?

Merci de votre aide.

---

### Mise en ligne le 06/10/2011

Bonjour,

Nous comprenons que vous soyez inquiète car ce que vous décrivez de votre ami peut laisser à penser qu'il soit "retombé" dans une période de consommation, sa situation financière notamment semble l'indiquer.

Vous pouvez trouver des tests urinaires en faisant une recherche sur internet. Plusieurs sites en ligne vendent ce genre de test. Sachez que la cocaïne a une durée de positivité comprise entre 2 et 4 jours suivant une consommation.

Les tests urinaires sont fiables "généralement", mais ils peuvent donner lieu à des "faux positifs" c'est-à-dire que le test indique un résultat positif alors qu'il n'aurait pas dû l'être étant donné la situation de la personne. Ces tests donnent beaucoup plus rarement des "faux négatifs", à savoir non détection de la consommation alors qu'elle aurait dû l'être, mais cela peut arriver également. Vous pouvez, pour un résultat plus fiable, vous adresser à un laboratoire d'analyse médicale qui pourra procéder à un test de dépistage.

Toutefois, il nous paraît difficilement réalisable de procéder à un dépistage à son insu. En effet, vous prenez peut-être le risque de rompre le dialogue et la confiance existant entre vous. Il nous semblerait plus pertinent de pouvoir en échanger avec lui en partageant vos observations et vos craintes. La prise de conscience d'un problème de consommation peut prendre du temps, et le fait de ne pas se sentir jugé peut l'amener, petit à petit, à en parler avec vous et éventuellement à se faire aider par la suite.

Vous trouverez plus d'informations en suivant les liens ci-dessous.

Si vous souhaitez en échanger, vous pouvez contacter l'un de nos écouteurs au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7 de 8h à 2h).

Cordialement

---

### En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité
- dépistage